



Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site www.villeylesec.fr

Le Printemps est là, le village se fait beau !



Notre commune s'est engagée depuis quelques années dans une démarche « zéro pesticides ». La Région Grand Est a mis en place une distinction pour mettre en lumière les communes et espaces qui s'engagent.

Le 26 mars dernier à Marly, Villey-le-Sec est donc devenue une Commune Nature et a reçu 3 Libellules pour son action générale dans le village et la réhabilitation du cimetière.

D'autres actions ont également lieu chaque année :

- Le nettoyage de printemps réunit les habitants du village pour ramasser les déchets divers sur l'ensemble du territoire. Cette année encore, une trentaine de personnes se sont retrouvées le samedi 12 avril. Environ 4 m³ de déchets ont été collectés. Un immense merci à celles et ceux qui ont donné un peu de temps pour que notre village soit beau et propre.
- Le balayage des rues. Il est réalisé par un professionnel. Nous avons renégocié le contrat qui existait : nous aurons 4 passages par an au lieu de 2, pour un prix sensiblement identique.

Et le lavoir ?

Nous avons prévu un second chantier participatif pour la peinture. Cependant, le revêtement qui doit être posé demande un savoir-faire technique que nous n'avons pas. C'est donc l'entreprise IDECOR qui effectuera ces travaux dans les semaines qui viennent.

A noter dans vos agendas

Commission cadre de vie	Lundi 29/04/2019 18h00 à la mairie	Thème : fleurissement du village
Brocante à Villey-le-Sec	Mercredi 01/05/2019 dans le village	Les volontaires peuvent encore proposer leur aide au Foyer Rural. ! Stationnement interdit dans les rues de Toul, du Fort et de Maron (du centre village jusqu'au pont), du 26 ^{-ème} RI et sur la place de l'église, de 5h00 à 20h00
Commission cadre de vie	Samedi 04/05/2019 10h30 à la mairie	Préparation de la décoration dans la perspective du passage du Tour de France le mardi 9 juillet. Venez avec vos idées, vos suggestions.

Commémoration du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai 2019, nous vous invitons à commémorer la fin de la seconde guerre mondiale en nous rendant aux monuments aux morts.

Rendez-vous sur la place de l'église à 11h30.

Cette cérémonie sera suivie du pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

L'arrêt de la secrétaire de mairie a été prolongé. Nous devons adapter une fois de plus les horaires d'ouverture comme suit : le lundi et le mardi de 14h30 à 18h30, le jeudi de 9h30 à 12h30.

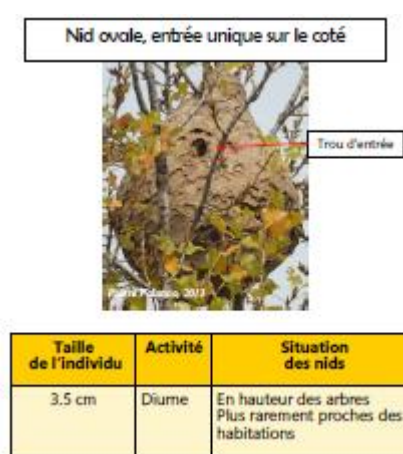
Elections européennes – Tenue des bureaux de vote

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Vous pouvez, dès maintenant, faire savoir à la mairie ou par mail à villeysecmairie@wanadoo.fr si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote.

Comptage de gibier au phare

Le préfet de Meurthe et Moselle a autorisé le lieutenant de louveterie et les chasseurs qui l'accompagnent, à effectuer des comptages de sangliers avec des sources lumineuses sur plusieurs communes, dont Villey le Sec, les 10, 17 et 24 mai 2019. Le comptage commence à partir de 19 heures et se termine le lendemain matin.

Faites attention au frelon asiatique



Le Frelon asiatique continue la colonisation de notre région et dans ce contexte, la vigilance de tous les acteurs du territoire est primordiale. Depuis 2015, le nombre de signalements ne cesse d'augmenter. Un plan de surveillance, en partenariat avec les structures compétentes, met en place la prévention, la surveillance et la lutte contre ce nuisible.

En cas de suspicions : collectez des indices précis (photo de bonne qualité, individu, etc.) et contactez le référent départemental M VEREBI 0674393295 ou Mme MACADRE 0672400748 ou mail à frelonasiatique54@gmail.com